



DEPARTEMENT DE HAUTE-SAÔNE
ARRONDISSEMENT DE LURE
COMMUNE DE BELFAHY

**Compte-rendu sommaire
du conseil municipal
de BELFAHY**

Convocation : 03/10/2024

Affichage : 15/10/2024

Etaient présents : AUDIER-L'EPINGLE Anne, CREUSOT Denis, DENIS-LORENZO Christine, FAIVRE Patrick, ISSANCHOU Gilbert, PY Julien

Procuration :

Absent(e)s :

Lors de cette séance, le Conseil municipal a :

- Décidé d'adhérer à la convention de gestion de l'assurance statutaire du CDG70
- Décidé d'adhérer au service prévention et maintien à l'emploi du CDG70
- Décidé d'accepter le devis de déneigement de M. BEURIER Jean-François pour la saison hivernale 2024/2025
- Approuvé l'Etat d'assiette des coupes 2025 tel que proposé par l'ONF (5_a et 3_a)
- Décidé d'établir une convention de stockage de bois avec la scierie Mougenot à titre gracieux afin de les laisser stocker temporairement sur la parcelle communale A691 le bois débardé lors de futures coupes
- Décidé d'accepter de donner la gérance de l'auberge à M. et Mme ROBISSON. Cette gérance sera soumise à un bail commercial établi par Me BOURDENET, notaire. Le loyer est établi à 700 € mensuel, avec une gratuité du 1^{er} mois.
- Refusé la demande de dispersion des cendres transmise par courrier concernant un Monsieur aimant venir à Belfahy et souhaitant voir ses cendres dispersées à la table d'orientation. Il a été proposé à sa veuve de disperser les cendres au Jardin du Souvenir ; un courrier lui a été transmis dans ce sens.